

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 45

Artikel: L'art rustique en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTINGENT DE L'HORLOGERIE

La Direction Générale des douanes françaises vient de fermer la frontière pour l'importation des mouvements finis et des boîtes en platine ou or jusqu'au 31 mars prochain, sous prétexte que l'importation de ces articles dépassait le montant du contingent dans lequel ils étaient classés.

En attendant que la question soit élucidée, les Chambres de Commerce ont suspendu le visa des factures pour *toutes* les marchandises rentrant dans ce contingent, c'est-à-dire non seulement pour les mouvements et les boîtes, mais aussi pour les ébauches et les fournitures.

La Chambre suisse de l'horlogerie a immédiatement tenté des démarches en vue de faire revenir l'autorité douanière française sur sa décision.

COMMANDES ÉTRANGÈRES PLACÉES EN SUISSE

Nous avons signalé dans notre numéro de janvier un certain nombre de commandes importantes confiées à des maisons suisses par des entreprises ou administrations étrangères, nous pouvons y ajouter les renseignements suivants qui intéressent également des membres de notre Chambre de Commerce :

La S. A. *Sulzer Frères* à Winterthur a reçu, au cours de la dernière année administrative, un certain nombre de commandes étrangères importantes. Un moteur Diesel déployant une force de 14.600 HP a été livré pour un paquebot anglais de 20.000 tonnes, à 4 hélices; un autre de 4.000 HP pour un bateau hollandais de 15.000 tonnes, à 2 hélices. Le département des pompes de la Maison Sulzer a été chargé d'exécuter une série de ces appareils pour le compte d'une municipalité d'outre-mer, malgré la concurrence de 12 entreprises étrangères. Cette installation comprend en tout 8 pompes d'eau d'une puissance globale de 13.000 HP. Les bonnes expériences faites avec l'installation pour le refroidissement à sec du coke dans l'usine à gaz de la ville de Rotterdam a valu à la S. A. Sulzer frères une nouvelle commande de la part de l'usine à gaz d'Utrecht. Cette installation est pourvue d'un turbo-compresseur pour la récupération de la chaleur perdue lors du refroidissement du coke.

D'autre part, le Conseil d'administration de la S. A. *de la Fabrique de Machines de Théodore Bell et Cie*, à Kriens (canton de Lucerne) a annoncé dans la récente assemblée générale

des actionnaires qu'à côté de quelques commandes importantes d'origine suisse cette entreprise a été chargée d'exécuter des installations pour des chemins de fer à crémaillère au Japon.

Enfin, plusieurs maisons suisses ont reçu des commandes officielles de l'Etat et de communes lettones. Ainsi le ministère des Finances letton a confié à la maison *Huguenin frères et Cie*, au Locle, la frappe complémentaire de 5 millions de pièces de un centime.

TIR FEDERAL D'AARAU

La *Société Suisse des Carabiniers* célébrera en 1924 son premier centenaire. A cette occasion les tireurs de la ville d'Aarau, qui est le berceau de cette Société, organisent un « tir fédéral ». Cette réunion sera le rendez-vous de la grande famille des tireurs suisses qui auront ainsi l'occasion de montrer par leur arrivée en masses leur attachement au drapeau fédéral.

Estimant que nos compatriotes fixés en France ne doivent pas manquer d'apporter leur contribution à cette manifestation, M. le Ministre de Suisse à Paris a pris l'initiative d'organiser une souscription en vue d'offrir des prix à l'occasion du Centenaire de la Société Suisse des Carabiniers.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette souscription et nous recevrons volontiers, jusqu'au 15 mai prochain, les dons qu'ils voudront bien nous remettre dans ce but.

L'ART RUSTIQUE EN SUISSE

M. Henri Martin, conseiller de Légation, attaché commercial de la Légation de Suisse en Grande-Bretagne, nous prie d'annoncer qu'il a été chargé d'organiser la mise sur pied d'un numéro spécial sur *l'Art rustique en Suisse*, à publier par la revue d'art connue dans le monde entier, *The Studio*, de Londres. Cet ouvrage placé sous les auspices de M. Ernest Chuard, Président de la Confédération et chef du Département fédéral de l'Intérieur, et de M. Charles Paravicini, ministre de Suisse en Grande-Bretagne, doit prochainement voir le jour. Le texte et l'illustration sont dûs à notre compatriote éminent, M. Daniel Baud-Bovy, de Genève, Président de la Commission fédérale des Beaux-Arts et des Arts Appliqués, et la traduction en anglais émane d'un excellent ami de la Suisse, M. Arthur Palliser. Il est prévu une édition française de 1.500 exemplaires,

une anglaise de 3.000, et une édition de luxe de 100 exemplaires numérotés.

L'ouvrage qui paraîtra ce printemps comprendra, outre dix-sept gravures en couleur et sépia, 152 pages d'illustrations en noir et blanc et plus de soixante-dix pages de texte. Il traitera de la maison rustique, du mobilier et de la boissellerie alpestre, des arts textiles, costumes, pendulerie, bijoux, fer forgé, dinanderie, étain, poterie et verrerie. Le tout comprenant environ 450 illustrations, formera un magnifique volume, unique en son genre, et digne de figurer dans toutes les bibliothèques publiques et particulières.

Les personnes qui s'intéressent à cet ouvrage trouveront au Secrétariat général de la Chambre de commerce des prospectus et des bulletins de souscription.

LE CHOMAGE EN SUISSE A FIN 1923

Nombre de chômeurs complets

Exploitation des mines, tourbières....	147
Agriculture, horticulture.....	590
Sylviculture, pêche.....	199
Alimentation et boissons.....	491
Industries du Vêtement et du Cuir....	543
Industrie du bâtiment, peinture.....	5.609
Industries du bois et du verre.....	499
Industrie textile.....	2.220
Arts graphiques, industrie du papier..	575
Industrie Chimique.....	279
Métallurgie, industrie des machines et électrotechnie.....	3.078
Industrie horlogère, bijouterie.....	1.261
Commerce et administration.....	1.736
Industrie hôtelière.....	1.123
Transports	387
Professions libérales et intellectuelles..	859
Service de maison.....	529
Personnel auxiliaire.....	6.748

Nombre de chômeurs partiels

Agriculture, horticulture.....	25
Sylviculture, pêche.....	1
Alimentation et Boissons.....	583
Industries du Vêtement et du Cuir....	701
Industries du bâtiment, peinture.....	119
Industries du bois et du verre.....	6
Industrie textile.....	5.536
Arts graphiques, industrie du papier..	54
Industrie chimique.....	771
Métallurgie, industrie des machines et électrotechnie.....	4.111
Industrie horlogère, bijouterie.....	359
Commerce et administration.....	26
Industrie hôtelière.....	2
Transports	17
Personnel auxiliaire.....	470

Total à fin :

	Chômeurs	
	complets	Partiels
Décembre 1923.....	26.873	12.800
Novembre 1923.....	27.029	14.368
Décembre 1922.....	53.463	20.429
Décembre 1921.....	88.967	53.970
Décembre 1920.....	17.623	47.636

COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE pendant le mois de janvier 1924

2 janvier 1924.....	347 »	29 125
11 janvier 1924.....	361 75	27 75
21 janvier 1924.....	387 »	25 40
31 janvier 1924.....	373 »	26 81

Cours extrêmes

2 janvier.....	347 »	29 125
14 janvier.....	400 »	
21 janvier.....		25 40

IMPORTATION — EXPORTATION — DOUANES Prohibitions françaises d'importation et d'exportation

Pour enrayer la baisse du franc et le renchérissement de la vie qui en découle, on sait que le gouvernement français a déjà décrété un certain nombre de prohibitions d'exportation et qu'il demande, d'autre part, au Parlement les pouvoirs nécessaires pour interdire l'importation de certaines marchandises étrangères.

Parlant des avantages et des inconvénients de la progression des ventes à l'étranger, la *Journal Industrielle* fait les remarques suivantes :

« Le premier avantage saute aux yeux : c'est un accroissement de l'activité industrielle, commerciale et même agricole du pays. Un autre avantage qu'il ne faut pas négliger, c'est que les achats étrangers réduisent peu à peu notre dette flottante de l'étranger.

Mais les résultats défavorables l'emportent souvent sur les avantages. D'abord, c'est la hausse accélérée des prix de vente intérieurs qui se mettent fatalement au niveau des prix d'exportation et tendent à rejoindre les prix mondiaux. C'est ensuite la déperdition d'une partie de la substance nationale, du fait que l'étranger, achetant une marchandise française au prix intérieur, prélève gratuitement sur la valeur-or de cette marchandise un bénéfice correspondant à la différence entre le prix intérieur en papier-monnaie et le prix mondial en or. Enfin, c'est que, par là, les stocks de marchandises ou de produits indispensables, notamment les denrées alimentaires et les ma-